



Standard Terms and Conditions of Purchase

Effective August 1, 2024

- 1. APPLICABILITY AND ACCEPTANCE OF TERMS.** These Terms and Conditions ("Terms") govern all purchases of Goods or Services by Preformed Line Products Company and its agents/affiliates ("PLP"), unless otherwise agreed to by PLP in writing. The Supplier issuing an acknowledgement of the Purchase Order ("Order") or commencement of work pursuant to PLP's Order confirms Supplier's acceptance of all terms and conditions herein. PLP expressly rejects all other terms and conditions, including but not limited to, those in Seller's documents and acknowledgements. Seller's acceptance of the Terms will be deemed to have occurred on the date such performance commences. PLP reserves the right to change the Terms, or issue new or updated terms, at any time, and all subsequent Orders shall be bound thereof.
- 2. PRICE AND PAYMENT.** The price stated on PLP's Order includes the Goods specified and all taxes, tariffs, storage, handling, packaging and all other expenses and charges of Seller and are not subject to increase without PLP's prior written approval. PLP shall pay invoices within sixty (60) days from receipt of Seller's accurate invoice, or other period agreed in writing. Where local regulations prohibit these payment terms, the maximum allowable at law shall apply.
- 3. PACKAGING AND SHIPPING.** Seller shall suitably pack, mark and dispatch all Goods in accordance with the requirements of PLP's Order, ISPM15 where applicable, and the requirements of common carriers, so as to secure lowest transportation costs with no additional charge to PLP. No charge shall be made for packing, boxing, crating, or storage, absent PLP's prior written approval. Seller shall properly mark each package, packing slip, bill of lading, and invoice with PLP's part number, order number and address. Where multiple packages comprise a single shipment, Seller shall consecutively number each package.
- 4. DELIVERY.** Upon request by PLP, Supplier shall provide PLP with the Supplier's manufacturing program, in a form subject to acceptance by PLP, in its sole discretion, detailing the progress of manufacture and/or service provision against such program until Goods are accepted by PLP in accordance with clause 5. Shipments shall be made in the quantities and at the times specified in the Order or in supplementary schedules furnished by PLP. Seller will obtain all specifications, standards, drawings, plans, instructions, or other descriptions furnished by PLP or cited on the Order (collectively, "Specifications"), and will ensure that all Goods are shipped in accordance therein. Supplier is responsible for ensuring all Orders delivered comply with all relevant import and export laws, and regional and national regulations covering PLP's receiving location. PLP reserves the right to refuse or return shipments made in excess of quantities ordered and shipments made before or after the times specified in the Order or in supplementary schedules furnished by PLP, at Seller's risk and expense. Seller shall immediately notify PLP in writing where it has reason to believe that deliveries will not be made as scheduled, setting forth the cause or causes of the anticipated delay, and the anticipated duration. Seller shall be responsible for all costs PLP incurs by reason of delivery not at the times and in the quantities specified, except where Seller can prove that the cause was not due to its own negligence.
- 5. INSPECTION AND TITLE.** All Goods specified in PLP's Order are subject to PLP's right of inspection and rejection. PLP may inspect Goods in Seller's plant during production without waiving its right to subsequently reject such Goods for undiscovered or latent defects. Acceptance of the Goods by PLP occurs only when all the requirements of the Order subject to these Terms have been met and have successfully passed PLP's inspection, Title to, and the risk of loss or damage of, the Goods specified in the Order shall pass from Seller to PLP upon PLP's acceptance of the Goods at the destination specified on the Order. Upon receipt at the destination, PLP may inspect the Goods, but such inspection does not indicate PLP's acceptance thereof, and does not preclude PLP's right to reject such Goods under clause 6.
- 6. WARRANTIES.** Seller warrants that all Goods covered by the Order will: (a) conform to the Specifications; (b) be fit and sufficient for the purpose for which they were manufactured and sold; (c) be merchantable, (d) be of good material and workmanship, and free from defects, whether latent or patent; and (e) be in compliance with all applicable laws, regulations, and ordinances of a relevant governmental authority or agency. PLP shall notify Seller in writing, where it rejects all or part of the Goods, and PLP may either return the rejected goods to Seller or hold them for such disposal as Seller may specify, at Seller's risk and expense.
- 7. PATENTS.** Seller warrants that the Goods covered by the Order and the sale or use of such Goods will not infringe upon the rights of any third party (including, without limitation, any copyright, registered design, patent, trademark, confidential information or otherwise) or violate any applicable Law and the Seller will indemnify, defend, protect and save harmless PLP, its successors, assigns, customers and users of its products, against all suits at law or in equity and from all damages and expenses resulting from claims and demands for actual or alleged infringements of any patent or other intellectual property right by reason of the sale or use of the Goods covered by the Order. PLP shall have the right to be represented by counsel of its own choice, at its own expense, without affecting the obligations of Seller hereunder.
- 8. CHANGES.** PLP reserves the right to make changes at any time in: (a) Specifications; (b) the method of shipment or packing; (c) the place or time of delivery, including suspension of shipments; and (d) these Terms.

Conditions générales d'achat standard

À compter du 1er août 2024

- 1. APPLICABILITÉ ET ACCEPTATION DES CONDITIONS.** Les présentes Conditions générales (les « Conditions ») régissent tous les achats de Biens ou de Services par la société Preformed Line Products et ses agents/filiales (ci-après, « PLP »), sauf accord contraire écrit de PLP. Le Fournisseur émettant un accusé du Bon de commande (« Commande ») ou du début des travaux conformément à la Commande de PLP confirme son acceptation de toutes les conditions générales des présentes. PLP rejette expressément toutes les autres conditions générales, y compris, mais sans s'y limiter, celles figurant dans les documents et accusés de réception du Vendeur. L'acceptation des Conditions par le Vendeur sera réputée avoir eu lieu à la date à laquelle ladite exécution commence. PLP se réserve le droit de modifier les Conditions, ou d'émettre des conditions nouvelles ou mises à jour, à tout moment, et toutes les Commandes ultérieures seront liées par celles-ci.
- 2. PRIX ET PAIEMENT.** Le prix indiqué sur la Commande de PLP comprend les Biens spécifiés et toutes les taxes, droits de douane, frais de stockage, de manutention, d'emballage et toutes les autres dépenses et frais du Vendeur et ne peut faire l'objet d'une augmentation sans l'approbation écrite préalable de PLP. PLP paiera les factures dans les soixante (60) jours suivant la réception de la facture exacte du Vendeur, ou dans tout autre délai convenu par écrit. Lorsque les réglementations locales interdisent ces conditions de paiement, le maximum autorisé par la loi s'applique.
- 3. EMBALLAGE ET EXPÉDITION.** Le Vendeur emballera, marquera et expédiera correctement tous les Biens conformément aux exigences de la Commande de PLP, aux ISPM15 (normes internationales pour les mesures phytosanitaires) le cas échéant, et aux exigences des transporteurs ordinaires, afin de garantir les coûts de transport les plus bas sans frais supplémentaires pour PLP. Aucuns frais ne seront facturés pour l'emballage, la mise en boîte, la mise en caisse ou le stockage, en l'absence de l'approbation écrite préalable de PLP. Le Vendeur doit indiquer correctement sur chaque colis, bordereau d'expédition, connaissance et facture le numéro de pièce, le numéro de commande et l'adresse de PLP. Lorsque plusieurs colis comprennent un seul envoi, le Vendeur numérottera consécutivement chaque colis.
- 4. LIVRAISON.** Sur demande de PLP, le Fournisseur fournira à PLP son programme de fabrication, sous une forme soumise à l'acceptation de PLP, à sa seule discrétion, détaillant l'avancement de la fabrication ou de la prestation de services par rapport audit programme jusqu'à ce que les Biens soient acceptés par PLP conformément à la clause 5. Les expéditions seront effectuées dans les quantités et aux moments spécifiés dans la Commande ou dans des annexes supplémentaires fournies par PLP. Le Vendeur obtiendra toutes les spécifications, normes, dessins, plans, instructions ou autres descriptions fournis par PLP ou cités sur la Commande (collectivement, les « Spécifications »), et veillera à ce que tous les Biens soient expédiés conformément à ces Spécifications. Le Fournisseur est tenu de s'assurer que toutes les Commandes livrées soient conformes à toutes les lois pertinentes en matière d'importation et d'exportation, ainsi qu'aux réglementations régionales et nationales couvrant le lieu de réception de PLP. PLP se réserve le droit de refuser ou de retourner les expéditions effectuées en plus des quantités commandées et les expéditions effectuées avant ou après les dates spécifiées dans la Commande ou dans les annexes supplémentaires fournies par PLP, aux risques et aux frais du Vendeur. Le Vendeur doit immédiatement informer PLP par écrit s'il a des raisons de croire que les livraisons ne seront pas effectuées comme prévu, en indiquant la ou les causes du retard anticipé, et la durée anticipée. Le Vendeur sera responsable de tous les coûts encourus par PLP en raison d'une livraison non effectuée aux moments et dans les quantités spécifiées, sauf si le Vendeur peut prouver que la cause n'était pas due à sa propre négligence.
- 5. INSPECTION ET TITRE.** Tous les Biens spécifiés dans la Commande de PLP sont soumis au droit d'inspection et de rejet de PLP. PLP peut inspecter les Biens dans l'usine du Vendeur pendant la production sans renoncer à son droit de rejeter ultérieurement ces Biens en cas de défauts non découverts ou latents. L'acceptation des Biens par PLP n'a lieu que lorsque toutes les exigences de la Commande soumises aux présentes Conditions ont été satisfaites et lorsque les Biens ont réussi l'inspection de PLP. Le titre de propriété des Biens spécifiés dans la Commande et le risque de perte ou de dommage de ces Biens sont transférés du Vendeur à PLP après l'acceptation des Biens par PLP à la destination spécifiée sur la Commande. Dès réception à la destination, PLP peut inspecter les Biens, mais cette inspection n'indique pas l'acceptation par PLP de ceux-ci, et n'empêche pas PLP de refuser ces Biens en vertu de la clause 6.
- 6. GARANTIES.** Le Vendeur garantit que tous les Biens couverts par la Commande : (a) seront conformes aux Spécifications ; (b) seront adaptés et suffisants à l'usage pour lequel ils ont été fabriqués et vendus ; (c) seront commercialisables, (d) seront de bons matériaux et de bonne fabrication, et exempts de défauts (qu'ils soient latents ou apparents) ; et (e) seront conformes à toutes les lois, réglementations et ordonnances applicables d'une autorité ou entité gouvernementale compétente. PLP notifiera le Vendeur par écrit lorsqu'elle rejette tout ou partie des Biens, et PLP pourra soit retourner au Vendeur les biens rejetés, soit les conserver pour la mise au rebut spécifiée par le Vendeur, aux risques et aux frais du Vendeur.
- 7. BREVETS.** Le Vendeur garantit que les Biens couverts par la Commande et la vente ou l'utilisation de ces Biens ne porteront pas atteinte aux droits d'un tiers (y compris, sans limitation, tout droit d'auteur, conception enregistrée, brevet, marque commerciale, informations confidentielles ou autrement) ni ne violeront pas de Loi applicable et le Vendeur indemniserà, défendra, protégera et préservera PLP, ses successeurs, ayants-droits, clients et utilisateurs de ses produits, en cas de poursuites en droit ou en équité et de dommages-intérêts et dépens résultant d'actions en justice et de demandes pour des violations réelles ou présumées de tout brevet ou autre droit de propriété intellectuelle en raison de la vente ou de l'utilisation des Biens couverts par la Commande. PLP aura le droit de se faire représenter par un avocat de son choix, à ses propres frais, sans affecter les obligations du Vendeur en vertu des présentes.
- 8. MODIFICATIONS.** PLP se réserve le droit d'apporter des modifications à tout moment dans : (a) les Spécifications ; (b) la méthode d'expédition ou d'emballage ; (c) le lieu ou l'heure de livraison, y compris la suspension des expéditions ; et (d) les présentes Conditions.



Standard Terms and Conditions of Purchase

Conditions générales d'achat standard

9. **CANCELLATION WITH CAUSE.** PLP reserves the right to cancel the Order partially or entirely upon any of the following events: (a) Seller's failure to provide Goods which conform to the warranties provided herein; (b) Seller's failure to make deliveries as specified in the Order or as specified in PLP's supplemental schedules; (c) Seller's breach of any terms or conditions of the Order; (d) Seller's insolvency; (e) Seller's filing of a voluntary petition in bankruptcy; (f) the filing of an involuntary petition to have Seller bankrupt, providing it is not vacated within 30 days from the date of filing; (g) the appointment of a receiver or trustee for Seller provided such appointment is not vacated within 30 days from the date of such appointment; or (h) the execution by Seller of any assignment for the benefit of creditors. In the event of any such cancellation, PLP, without prejudice to any other rights available to it for breach of contract, shall have the right: (i) to refuse or accept delivery of any Goods covered by the Order; (ii) to return to Seller any Goods already accepted and to recover from Seller all payments made for such Goods (and for freight, storage, handling and other expenses incurred by PLP in connection therewith); (iii) to recover any advance payments to Seller for undelivered or returned Goods; and (iv) to purchase replacement Goods elsewhere and charge Seller with any resultant losses.
10. **CANCELLATION WITHOUT CAUSE.** PLP reserves the right to cancel the Order, in whole or in part, at any time, without cause or default on the part of Seller. Seller shall, upon PLP's request, to the extent specified cease work and suspend shipments of Goods and/or Services. PLP shall be liable for any directly incurred costs resulting from such cancellations and suspensions up to the point of cancellation or suspension, and the Order shall be modified accordingly. PLP shall not be liable for its failure to accept Goods covered by the Order where such failure has resulted from causes beyond PLP's reasonable control.
11. **TOOLS AND MATERIALS OWNED BY PLP.** Any tools, equipment or material manufactured or purchased pursuant to PLP's order shall become the sole property of PLP upon payment from PLP to Supplier or as agreed otherwise in writing. Seller shall be responsible for and protect PLP against loss of or damage to, tools, (including dies), equipment, materials and other articles owned by PLP but in Seller's care, custody, possession, or control and maintain them in good condition and not use the same other than in accordance with fulfillment of PLP's Order and shall not dispose of them absent PLP's written authorization. Seller shall not be responsible or liable for normal loss of or damage to such items arising from processing or manufacturing in accordance with industry standards. Upon completion of all Orders, termination or cancellation of the Order, Seller's breach of the Terms, or where PLP directs, Seller shall immediately return all such items to PLP at PLP's direction. The complete PLP Tooling terms and conditions are available at www.plp.com.
12. **INDEMNIFICATION.** Seller shall indemnify, defend, and hold harmless PLP for all losses, expenses, damages, demands, expenses and claims, including attorneys' fees, arising in connection with or out of any injury, or alleged injury, to persons (including death), or damage or alleged damage sustained or alleged to have been sustained in connection with, or to have arisen out of, Seller's performance herein, including, losses, expenses, injuries or damages sustained by PLP, or PLP's employees, agents. Without limiting the rights herein, PLP has the right to be represented by counsel of its choice, at Seller's costs.
13. **AUDIT.** PLP has the right to audit Seller's books, records, documents, and facility, upon reasonable notice to Seller to assure itself of Seller's compliance with the Terms.
14. **PERFORMANCE.** The failure of a party to insist upon performance of any of the Terms or to exercise any right or privilege shall not waive the future performance of such term, condition, right or privilege or of any other terms, conditions, rights, or privileges, whether of the same or similar type.
15. **LIMITATION ON REMEDIES.** PLP shall not be liable to Seller or to any third party for indirect, incidental, consequential, punitive, or exemplary damages (including loss of business or lost profit damages) arising in connection hereunder. The rights and remedies herein expressly provided shall be in addition to any other rights and remedies given by law to PLP.
16. **SUBCONTRACTORS.** Seller may not use any subcontractor absent prior notice to PLP. The provisions of this Agreement shall be included in every subcontract Seller's use of any subcontractor shall in no way limit its liability hereunder, and Seller shall remain liable for all act and omissions of its subcontractor.
17. **CONFIDENTIALITY.** Seller agrees that all information furnished by or obtained from a party in connection herewith will be confidential, and a party agrees not to (i) disclose any such information to any other person, or (ii) use such information for any purpose for which it was not intended. Seller shall treat PLP's confidential information with the same degree of care as it treats its own, no less than reasonable care, to include the operation and maintenance of an information and cybersecurity program.
18. **DISCRIMINATION.** The Seller and its Agents shall abide by the requirements of 41 CFR §§ 60-1.4(a), 60-300.5(a) and 60-741.5(a). These regulations prohibit discrimination against qualified individuals based on their status as protected veterans or individuals with disabilities and prohibit discrimination against all individuals based on their race, colour, religion, sex, or national origin. Moreover, these regulations require that covered entities take affirmative action to employ and advance in employment individuals without regard to race, colour, religion, sex, national origin, protected veteran status or disability.
19. **ETHICAL STANDARDS.** Seller, its employees, officers, agents, representatives, and Subcontractors ("Agents") agree that at all times it shall maintain the highest ethical standards and avoid conflicts of interest in its performance hereunder. In conjunction with its performance hereunder, Seller and its agents shall comply with all applicable laws, statutes, regulations, and other requirements, including, but not limited to, those prohibiting bribery, corruption, kickbacks, or similar unethical practices such as, without limitation, the United States Foreign Corrupt Practices Act and PLP's Supplier Code of Conduct, available on its website. Seller shall indemnify and hold PLP harmless from all fines, penalties, expenses, or other losses sustained by PLP as a result of Seller's breach hereof.
9. **ANNULATION MOTIVÉE.** PLP se réserve le droit d'annuler la Commande partiellement ou entièrement en cas de l'un des événements suivants : (a) le manquement du Vendeur à fournir des Biens conformes aux garanties données dans les présentes ; (b) le manquement du Vendeur à effectuer les livraisons comme spécifié dans la Commande ou comme spécifié dans les annexes supplémentaires de PLP ; (c) la violation par le Vendeur de toute condition de la Commande ; (d) l'insolvabilité du Vendeur ; (e) le dépôt par le Vendeur d'une requête de mise en faillite volontaire ; (f) le dépôt d'une requête de mise en faillite involontaire du Vendeur, à condition qu'elle ne soit pas annulée dans les 30 jours suivant la date de dépôt ; (g) la nomination d'un administrateur judiciaire ou d'un fiduciaire pour le Vendeur, à condition que cette nomination ne soit pas annulée dans les 30 jours suivant la date de cette nomination ; ou (h) l'exécution par le Vendeur de toute cession au profit des créanciers. En cas d'annulation motivée, PLP, sans préjudice de tout autre droit dont elle dispose pour violation de contrat, aura le droit : (i) de refuser ou d'accepter la livraison de tout Bien couvert par la Commande ; (ii) de retourner au Vendeur tous les Biens déjà acceptés et de recouvrer auprès du Vendeur tous les paiements effectués pour ces Biens (et pour le fret, le stockage, le traitement et les autres dépenses engagées par PLP en lien avec ceux-ci) ; (iii) de recouvrer tout paiement anticipé au Vendeur pour les Biens non livrés ou retournés ; et (iv) d'acheter des Biens de remplacement ailleurs et de facturer au Vendeur toute perte en résultant.
10. **ANNULATION NON MOTIVÉE.** PLP se réserve le droit d'annuler la Commande, en tout ou en partie, à tout moment, sans motif ou défaut de la part du Vendeur. Le Vendeur devra, à la demande de PLP, dans la mesure spécifiée, cesser de travailler et suspendre les expéditions de Biens ou les Services. PLP sera responsable de tous les coûts directement encourus résultant de cette annulation et suspension jusqu'au moment de l'annulation ou de la suspension, et la Commande sera modifiée en conséquence. PLP ne sera pas responsable s'il n'est pas en mesure d'accepter les Biens couverts par la Commande en raison de causes indépendantes de sa volonté.
11. **OUTILS ET MATÉRIAUX APPARTENANT À PLP.** Tous les outils, équipements ou matériaux fabriqués ou achetés conformément à la commande de PLP deviendront la propriété exclusive de PLP dès le paiement de PLP au Fournisseur ou tel qu'autrement convenu par écrit. Le Vendeur sera responsable et protégera PLP contre la perte ou l'endommagement des outils (y compris les matrices), équipements, matériaux et autres articles appartenant à PLP mais dont il a la charge, la garde, la possession ou le contrôle et les maintiendra en bon état et ne les utilisera pas autrement que conformément à l'exécution de la Commande de PLP et ne les éliminera pas sans l'autorisation écrite de PLP. Le Vendeur ne sera pas responsable de la perte normale ou des dommages causés à ces articles découlant du traitement ou de la fabrication conformes aux normes du secteur. À l'achèvement de toutes les Commandes, à la résiliation ou à l'annulation de la Commande, à la violation des Conditions par le Vendeur, ou lorsque PLP le demande, le Vendeur retournera immédiatement tous ces articles à PLP sur instruction de PLP. Les conditions générales complètes sur les outils de PLP sont disponibles sur www.plp.com.
12. **INDEMNISATION.** Le Vendeur indemnifiera, défendra et dégage de toute responsabilité PLP pour toutes les pertes, dépenses, dommages, demandes, dépens et réclamations, y compris les honoraires d'avocat, découlant de toute blessure, ou blessure présumée, aux personnes (y compris le décès), ou de dommages ou dommages allégués subis ou supposés avoir été subis en relation avec l'exécution des présentes par le Vendeur, y compris les pertes, dépenses, blessures ou dommages subis par PLP, ou par les employés ou agents de PLP. Sans limiter les droits aux présentes, PLP a le droit d'être représentée par l'avocat de son choix, aux frais du Vendeur.
13. **AUDIT.** PLP a le droit d'auditer les livres, registres, documents et installations du Vendeur, moyennant un préavis raisonnable au Vendeur pour s'assurer de la conformité du Vendeur aux Conditions.
14. **EXÉCUTION.** Le fait qu'une partie n'insiste pas sur l'exécution de l'une quelconque des Conditions ou qu'elle n'exerce pas un droit ou un privilège ne constitue pas une renonciation à faire valoir l'exécution future de cette condition, de ce droit ou privilège ou de toute autre condition, tout autre droit ou privilège, qu'il soit du même type ou similaire.
15. **LIMITATION DES RECOURS.** PLP ne sera pas responsable envers le Vendeur ou un tiers pour les dommages indirects, accessoires, consécutifs, punitifs ou exemplaires (y compris la perte d'activité ou les pertes de bénéfices) découlant des présentes. Les droits et recours prévus expressément dans les présentes s'ajouteront à tous les autres droits et recours accordés par la loi à PLP.
16. **SOUS-TRAITANTS.** Le Vendeur ne peut pas faire appel à un sous-traitant en l'absence d'un préavis à PLP. Les dispositions des présentes seront incluses dans chaque contrat de sous-traitance. Le recours par le Vendeur à un sous-traitant ne limitera en aucun cas sa responsabilité en vertu des présentes, et le Vendeur demeurera responsable de tous les actes et omissions de son sous-traitant.
17. **CONFIDENTIALITÉ.** Le Vendeur convient que toutes les informations fournies par une partie ou obtenues d'une partie en lien avec les présentes seront confidentielles, et une partie s'abstiendra de (i) divulguer ces informations à toute autre personne, ou (ii) d'utiliser ces informations à toute fin pour laquelle elles n'étaient pas destinées. Le Vendeur traitera les informations confidentielles de PLP avec le même soin qu'il traite les siennes, au moins avec des précautions raisonnables, pour inclure le fonctionnement et la maintenance d'un programme d'information et de cybersécurité.
18. **DISCRIMINATION.** Le Vendeur et ses agents respecteront les exigences des articles 60-1.4(a), 60-300.5(a) et 60-741.5(a) du titre 41 du Code des réglementations fédérales des États-Unis. Ces réglementations interdisent la discrimination à l'encontre de personnes qualifiées en fonction de leur statut d'anciens combattants protégés ou de personnes handicapées et interdisent la discrimination à l'encontre de toutes les personnes en fonction de leur race, couleur, religion, sexe ou origine nationale. En outre, ces réglementations exigent que les entités couvertes prennent des mesures positives pour employer et faire progresser les personnes en matière d'emploi, sans tenir compte de la race, de la couleur, de la religion, du sexe, de l'origine nationale, du statut d'ancien combattant protégé ou du handicap.
19. **NORMES ÉTHIQUES.** Le Vendeur, ses employés, dirigeants, agents, représentants et sous-traitants (les « Agents ») conviennent qu'ils maintiendront à tout moment les normes éthiques les plus strictes et éviteront les conflits d'intérêts dans leur exécution en vertu des présentes. Dans le cadre de leur exécution en vertu des présentes, le Vendeur et ses Agents se conformeront à toutes les lois, réglementations et autres exigences applicables, y compris, mais sans s'y limiter, celles interdisant la corruption, les pots-de-vin, les dessous-de-table ou autres pratiques similaires contraires à l'éthique telles que, sans s'y limiter, la loi des États-Unis sur la corruption de fonctionnaires étrangers et le Code de conduite des fournisseurs de PLP, disponibles sur son site Web. Le Vendeur indemnifiera et dégage PLP de toute responsabilité en cas d'amendes, pénalités, dépenses ou autres pertes subies par PLP en conséquence de la violation des présentes par le Vendeur.



Standard Terms and Conditions of Purchase

20. **PUBLICITY.** The Seller shall not use the PLP trademark or trade name for any public announcement or advertising or make any release regarding PLP Orders without PLP's express written authorisation.
21. **GOVERNING LAW.** The rights herein and the construction of the Terms shall be governed by the laws of the country or state, as applicable, of the PLP purchasing locations legal entity's incorporation without giving effect to principles of conflict of laws. The UN Convention on the International Sale of Goods (CISG) is expressly excluded.
22. **ASSIGNMENT.** Seller may not assign its rights or delegate its obligations under this Agreement without PLP's prior written consent. This Agreement shall be binding upon and shall inure to the benefit of the parties hereto and their respective successors and permitted assigns.
23. **STATUS.** The relationship of the parties in the performance of this Agreement shall be solely that of independent contracting parties, and nothing in this Agreement shall be construed as creating any other relationship, including agency, partnership, or employment relationships. Neither party shall hold itself out as or claim to be an officer, partner, employee, or agent of the other by reason of this Agreement or the relationship created hereby.
24. **ENTIRE AGREEMENT.** Unless agreed otherwise in writing the Terms constitutes the entire agreement and understanding of the parties with respect to its subject matter and supersedes all prior communications and understandings with respect to the same subject matter. PLP's waiver of one provision of this Agreement on one occasion shall not be construed as a waiver of that provision on any other occasion, or as a waiver.
25. **SEVERABILITY.** Each provision hereof shall be severable, and in the event any provision hereof is held to be contrary to law, invalid or unenforceable, the remaining provisions shall not be affected thereby, but shall remain in full force and effect.
26. **HEADINGS.** The paragraph headings herein are solely for the convenience of and reference by the parties and do not constitute any part of the Terms.
27. **WAIVER.** The failure of PLP to insist upon performance of any Terms or to exercise any right or privilege shall not waive the future performance of such term, condition, right or privilege or of any other terms, conditions, rights, or privileges, whether of the same or similar type.
28. **LANGUAGE.** This Agreement shall be governed, interpreted, and construed in the English language hereof, regardless of any translation that may be made into any other language.

Conditions générales d'achat standard

20. **PUBLICITÉ.** Le Vendeur n'utilisera pas la marque commerciale ou le nom commercial de PLP pour une annonce publique ou une publicité, ou ne fera aucun communiqué concernant les Commandes de PLP sans l'autorisation écrite expresse de PLP.
21. **DROIT APPLICABLE.** Les droits aux présentes et l'interprétation des Conditions seront régis par les lois du pays ou de l'État, le cas échéant, de la constitution de l'entité juridique des sites d'achat de PLP, sans donner effet aux principes de conflit de lois. La Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises (CVIM) est expressément exclue.
22. **CESSION.** Le Vendeur ne peut céder ses droits ou déléguer ses obligations en vertu des présentes sans le consentement écrit préalable de PLP. Le présent accord prend effet au bénéfice des parties aux présentes et de leurs successeurs et ayants droit autorisés respectifs, et les lie
23. **RELATION.** La relation des parties dans l'exécution des présentes sera uniquement celle de parties contractantes indépendantes, et rien dans les présentes ne sera interprété comme créant une autre relation, y compris des relations de mandat, de partenariat ou d'emploi. Aucune des parties ne se présentera comme un dirigeant, partenaire, employé ou agent de l'autre partie ou ne prétendra l'être en raison du présent contrat ou de la relation créée par les présentes.
24. **INTÉGRALITÉ DE L'ACCORD.** Sauf accord contraire écrit, les Conditions constituent l'intégralité de l'accord et de l'entente entre les parties concernant son objet et remplacent toutes les communications et ententes antérieures concernant le même objet. La renonciation par PLP à faire valoir une disposition du présent contrat à une occasion ne sera pas interprétée comme une renonciation à faire valoir cette disposition à une autre occasion, ou comme une renonciation.
25. **DIVISIBILITÉ.** Chaque disposition des présentes sera dissociable, et dans le cas où une disposition des présentes est jugée contraire à la loi, invalide ou inapplicable, les dispositions restantes ne seront pas affectées par celle-ci, mais resteront pleinement en vigueur.
26. **TITRES.** Les titres des paragraphes des présentes sont uniquement destinés à en faciliter la lecture par les parties et ne constituent aucune partie des Conditions.
27. **RENONCIATION.** Le fait que PLP n'insiste pas sur l'exécution de l'une des Conditions ou qu'elle n'exerce pas un droit ou un privilège ne constitue pas une renonciation à l'exécution future de cette condition, de ce droit ou privilège ou de toute autre condition, tout autre droit ou privilège, qu'il soit du même type ou similaire.
28. **LANGUE.** Le présent Accord sera régi, interprété et interprété dans la langue anglaise des présentes, indépendamment de toute traduction qui peut être faite dans une autre langue.